

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel

Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur Tél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be

**facebook**: Wallonie infrastructures

## Itinéraires pour les transports exceptionnels

L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport. (Toute modification doit être demandée au Service Transport exceptionnel)

14/08/2024

## **ENGIS: TRAVAUX SUR LA N639**

La N639 sera fermée pour travaux à partir du 19/08 jusqu'au 06/09/2024 (voir tracé en rouge).

Les transports exceptionnels sont priés d'emprunter la N90 et la N63 (voir tracé en vert). Cet itinéraire doit être reconnu suite aux nombreux chantiers sur la N63 qui réduisent la largeur pour le passage des transports exceptionnels.

Un avis pourra être demandé au gestionnaire de l'infrastructure si nécessaire

